

L'opinion de l'UNSa Aérien

Les Abymes, le 25 août 2020

Chers-ères Collègues,

QUE SE PASSE-T-IL A AIR ANTILLES ?

Il devient vraiment curieux que nos représentants du CSE ne nous informent pas sur les avancées concernant notre avenir à **Air Antilles**.

Nous constatons qu'après des mois de tergiversations, ils nous ont annoncé leur intention d'ouvrir des négociations pour préserver nos emplois pour le moment en péril. C'était une lueur d'espoir. Puis, plus de nouvelles.

L'**UNSa Aérien Air Antilles** vous fait part de ce qu'elle sait :

le 13 août dernier, une réunion entre la direction et les délégués syndicaux devait établir le calendrier de négociations. La déléguée PNC s'est présentée et le délégué SNPL n'aurait pas voulu sacrifier son jour de repos et n'a pas répondu. Pourtant, les réunions n'imposent même pas de déplacement car elles se déroulent par visioconférence.

QUE PENSONS-NOUS ?

Concrètement, nos élus du CSE ont réclamé et attendu des documents comptables qui leurs ont été remis depuis le 29 juillet. L'**UNSa Aérien Air Antilles** pense que les études de probabilités, devant défendre les emplois, devraient déjà donner des alternatives envisageables et permettant aux élus du personnel de partager des informations avec le personnel inquiet depuis 5 mois.

QUE PROPOSENT LES ELUS ?

Le personnel, qui se sent concerné par la négligence des élus et qui leurs avait accordé sa confiance, a transmis à ceux-ci des propositions énumérant ce qu'il est prêt à sacrifier pour sauver son outil de travail et les emplois.

Nou pa ka tann ayen, nou pa ka wvè ayen. RIEN et nous perdons sur nos salaires...

QUE CACHENT LES ELUS AU PERSONNEL ?

L'**UNSa Aérien Air Antilles** se demande quel combat est mené pour le personnel. L'évidence est que la covid-19 ne peut pas être un prétexte pour régler des comptes divers au détriment du personnel. Les élus qui veulent se venger de quelque chose ont 4 ans devant eux pour remettre les pendules à l'heure.

NOUS VOULONS NOS EMPLOIS ET FAIRE VIVRE NOS FAMILLES...

C'est avec la contribution de tous les salariés d'**Air Antilles** et celle des élus du personnel protégeant les intérêts du **PLUS GRAND NOMBRE** que pourra se mettre en place un APC. C'est ce combat qui nous intéresse aujourd'hui !

Alors qu'attendent les élus du personnel et/ou les Délégués Syndicaux pour négocier ? Pour l'**UNSa Aérien Air Antilles**, les élus doivent défendre TOUS les salariés ET LEUR EMPLOI.

L'**UNSa Aérien Air Antilles** travaille comme vous et :
VOUS INFORME

efficace autonome
certifié
UNSA
responsable